Magazine d'informations municipales
Avril 2013 / N°52

info ONDRES

ONDRES
Naturellement
www.ondres.fr

Photo : Thierry Loustauneau

À LA UNE

Adoption du budget primitif 2013 : les priorités sont affichées (p. 8 et 9)

FESTIMAI : le programme complet (p. 12)

Économie : les entreprises ondraises impliquées dans le projet économique du Seignanx (p. 25)

info ONDRES

Magazine d'informations municipales
Avril 2013 / N°52

Sommaire

04. **Mairie**
Maison des Jeunes : de sacrées belles virées !
Centre de loisirs : les dates à retenir
Cérémonie du 19 mars
Un nouveau règlement pour le cimetière communal
Conseil municipal du 1er mars 2013
Conseil municipal du 29 mars 2013
2013 : un budget structurant pour l'avenir d'Ondres
Nouveaux rythmes scolaires : Ondres adopte la semaine de 4,5 jours

11. **Communauté de communes**
Pôle commercial : début du chantier en 2013
Festimai, un festival à l'image du Seignanx

13. **Dossier**
La Confédération syndicale des familles

16. **Vie locale**
La Pinhèra de la Laguibe
Le carnaval d'Ondres
Du côté de l'AS ONDRES
Sur le tatami : les bons résultats du CSO
Dernières nouvelles d'ECLAT
Actu du Foyer d'Éducation Populaire d'Ondres
Et si le Foyer ouvrait une nouvelle section ?

20. **Culture**
Cela s'est passé à Capranie
La bibliothèque à l'heure du numérique
Le gascon en partage
Agenda mai et juin 2013
Fêtes d'Ondres et invitation au repas des anciens

24. **Nature & Espaces verts**
Des dahlias dans le cosmos

25. **Économie**
Les entreprises ondraises impliquées dans le projet économique communautaire
L'office de tourisme enclenche la vitesse supérieure
L'union des commerçants d'Ondres est née

26. **Informations pratiques**
L'été approche...
Un nouveau service de location de vélos
Dernière distribution de sacs poubelle
Attention aux déjections canines
Info conso

28. **Ondres d'hier à aujourd'hui**
Les cantonniers

Directeur de la publication : Bernard Corrihons. **Directeur de la communication :** Boris Debove. **Crédits photos et illustrations :** service communication de la ville d'Ondres, associations ondraises, Thierry Loustauneau, FCIT (Dr Roy Winkelman). **Maquette :** Sabrina Jarry. **Impression :** Imprimerie Boucau Tarnos - Ce magazine est imprimé sur du papier 100 % recyclé conforme à l'éco label européen. L'imprimerie Boucau Tarnos est labellisée Imprim'Vert. Après l'avoir lu, si vous ne souhaitez pas le conserver merci de le déposer dans un conteneur à papiers. **Dépôt légal :** à parution.

Contact : Mairie d'Ondres, 2189, avenue du 11 Novembre 1918, 40 440 Ondres / De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h / Tél. : 05 59 45 30 06 / Fax : 05 59 45 22 20 / Email : contact @ ondres.fr

La photo de couverture de ce magazine change à chaque numéro pour suivre l'actualité, les saisons ou évoquer des lieux différents de la commune. Vous disposez de photos mettant en valeur notre commune. Vous souhaitez en faire profiter le plus grand nombre. Envoyez-les par e-mail à communication @ ondres.fr, elles seront proposées à la publication.

ÉDITORIAL

Vivre à Ondres

Le budget 2013 que les élus viennent de voter initie une série d'investissements promis aux Ondrais dès 2008. Après plusieurs années d'études, de conception, et après avoir obtenu les autorisations administratives, plusieurs chantiers structurants pour l'avenir d'Ondres vont sortir de terre cette année.

Le long de l'autoroute, le groupe SODEC va démarrer la construction du pôle commercial qui ouvrira en 2015, il créera à Ondres 1500 emplois et fera entrer la commune dans une nouvelle ère.

Grâce à la bonne collaboration avec le propriétaire du terrain, le COL attaque ce mois-ci la construction d'une cinquantaine de logements accessibles tant à la location qu'à l'accession à la propriété. Pour l'attribution de ces logements, les candidats locaux seront privilégiés.

Côté océan, nous devrions entamer, après la saison estivale, les travaux de réaménagement du secteur plage. Ce plan plage permettra de mieux accueillir le public qu'il soit touriste ou ondrais, tout en préservant les espaces naturels sensibles de la dune et de la forêt.

Ces travaux seront financés par la vente d'une parcelle de 8 ha à Bouygues Immobilier qui va commencer la construction d'une résidence de tourisme 4 étoiles éco-labellisée. Ce nouvel hébergement s'intégrera à un « quartier touristique » qui sera aménagé autour de Dous Maynadyes à partir de 2014. Au-delà de la cinquantaine d'emplois créés, l'ensemble de ce projet touristique proposera de nouveaux lieux de loisirs pour les touristes, mais aussi pour les Ondrais, en particulier les jeunes et les enfants.

A l'est de la commune, en partenariat avec la Communauté de communes, nous allons commencer, avant l'été, un ambitieux programme de modernisation de la voirie (route de Beyres, chemins de Choy, Piron, et Claous) qui fera la part belle aux déplacements doux.

Par ailleurs, nous devrions ouvrir dans l'ancienne poste « la Maison pour tous », un lieu destiné aux associations, aux jeunes et aux différentes formes de solidarités. Nous allons lancer la construction de la maison de la nature en lisière de la forêt communale. Enfin, nous allons agrandir l'école maternelle en construisant deux nouvelles classes.

Se loger à prix accessible, trouver un emploi, mais aussi bien vivre ensemble à Ondres grâce à des équipements et des services publics de qualité, telles étaient nos promesses en 2008… En 2013, ces promesses sont en passe d'être tenues.

Bernard CORRIHONS
Maire

DE SACRÉES BELLES VIRÉES !

Les vacances de février ont permis aux 11 / 15 ans de vivre diverses activités captivantes. Le patchwork d'animations annoncé, dans le précédent bulletin municipal, a trouvé preneur.

La journée chiens de traîneaux sur le plateau de Payolle, vers Bagnères de Bigorre, fut une belle découverte. Être « musher » et conduire son attelage a été une riche expérience. Les après-midi patinoire, bowling et foot en salle, ont assuré d'agréables moments de rire, facilitant ainsi l'intégration des nouveaux adhérents du service jeunesse. Enfin, l'association des services jeunesse de Labenne, Benesse et Ondres a contribué, à réunir un maximum de collégiens pour la soirée karaoké et également à l'occasion de la journée passée à la cité de la science à San Sebastian.
Dans le cadre de l'action « internet, parents, ados : maintenir le dialogue », réalisée au collège de Labenne, les animateurs, en partenariat avec les formateurs de Média Cité (association bordelaise spécialisée dans le multimédia) ont préparé un questionnaire sur l'utilisation d'internet par les jeunes. En clôture de ce projet, les équipes d'animation des espaces jeunes de Labenne, Bénesse et Ondres sont intervenues le mardi 26 mars auprès de trois classes de 4ème pour présenter le film qu'ils ont réalisé à partir des interviews des collégiens, collectés quelques semaines auparavant.
Pour plus de renseignements, venez rencontrer l'équipe d'animation à la Maison des jeunes.
Contacts : 05 59 45 34 97 / 06 65 69 49 88 et *jeunesse@ondres.fr*. ■

CENTRE DE LOISIRS : LES DATES À RETENIR

Premier rendez-vous, les vacances de printemps. Elles auront lieu du lundi 29 avril au mardi 7 mai. Alors attention aux petits pièges du calendrier, le centre sera fermé le mercredi 1er mai et du mercredi 8 au vendredi 10 mai.
Deuxième rendez-vous, la fête de fin d'année du Centre de loisirs. L'équipe du Centre vous donne rendez-vous le vendredi 7 juin prochain à partir de 17h afin de participer à notre célèbre fête. Cette année, nous inaugurons, tout comme lors du Carnaval, une nouvelle formule et nous vous proposons un karaoké géant suivi d'un repas musical et surtout convivial. Alors faites chauffer vos cordes vocales car il est hors de question qu'il pleuve tout le reste du mois de juin !
Enfin, nous profitons de ce magazine municipal pour rappeler à tous les utilisateurs du Centre de loisirs et de l'accueil périscolaire de vérifier que les inscriptions de vos enfants sont bien à jour via le portail "parents services" afin de faciliter l'organisation de toutes nos activités.

La rentrée scolaire 2013 aura lieu le mardi 3 septembre.
Les inscriptions des enfants aux services périscolaires nécessitent de remplir un dossier d'inscription qui sera transmis aux familles fin mai. Pour tous renseignements, une permanence d'informations sera assurée au Centre de loisirs courant juin ; les dates seront précisées sur le site internet de la ville. Les dossiers devront être remis au plus tard le 28 juin. ■

Réorganisation des services municipaux

L'évolution de la commune, l'augmentation de sa population et de ses besoins en termes notamment de services éducatifs, d'offres culturelle et sportive, a conduit à une nécessaire réorganisation des services municipaux. Deux directions sont désormais bien identifiées : enfance et éducation, pilotées par Anne Lopez et culture et vie locale, confiées à Francis Bujalance. Au sein des services administratifs, une redistribution des affectations a également été opérée à effectif constant, toujours dans le souci d'améliorer la qualité du service public.

CÉRÉMONIE DU 19 MARS

Le cinquantième anniversaire du 19 mars 1962, a été commémoré à Ondres en présence des élus et associations d'anciens combattants (FNACA). Dans son allocution, le maire, Bernard Corrihons a ranimé ce profond souvenir. Extraits…

(…) Bien plus qu'une tradition, le 19 mars est pour chacun d'entre nous un devoir… pour vous, celui de vous souvenir d'une guerre dont beaucoup d'entre vous êtes revenus meurtris, pour moi celui de vous rendre l'hommage qui vous est dû.
Les historiens se sont déjà penchés sur la guerre d'Algérie… L'histoire se chargera sans doute de compléter sa vérité. Le parlement, lui, vient de dire la sienne, celle qui fixe au 19 mars 1962 la date qui marque la fin des hostilités en Algérie. Désormais, plus aucune controverse ne sera permise… Tous les 19 mars seront désormais et sans réserve date anniversaire et de commémoration et, avec vous, j'en suis heureux. Ondres l'avait d'ailleurs anticipé en donnant à une rue le nom du « 19 mars 1962 ».
Je voudrais retenir combien ce conflit fut celui d'un amour profond, parfois exacerbé, et pour un temps déçu. Je voudrais retenir combien ce conflit fut celui des excès et des souffrances partagées. Je voudrais enfin me réjouir de voir aujourd'hui renaître et s'affirmer une amitié qui s'exprime à chaque instant.
Vous étiez jeunes, ouvert aux plus belles espérances, vous étiez jeunes et prêts à entrer dans la vie, vous étiez jeunes et vous avez donné 28 mois de vos plus belles années. Vous étiez jeunes et vous êtes revenus vieillis, usés par une épreuve à laquelle rien ne vous avait préparé.
(…) Vos rangs hélas, commencent à s'éclaircir. Alors, à l'émotion du souvenir, comme depuis plusieurs années déjà s'ajoute celle des deuils qui frappent dans vos rangs. Et aujourd'hui, un deuil m'est particulièrement pénible, celui de Roland Bordus qui était mon ami et mon collègue au Conseil municipal.

Le temps a passé et de nombreux fronts se sont ouverts depuis ce 19 mars 1962. Aujourd'hui l'armée française intervient au Mali, fortes de très nombreux soutiens, et parmi eux celui de l'Algérie qui reste malgré tout notre amie de toujours et, je le souhaite, pour toujours. ■

Bernard Corrihons,
maire d'Ondres

UN NOUVEAU RÈGLEMENT POUR LE CIMETIÈRE COMMUNAL

À la suite des travaux de mise en conformité du cimetière, un règlement a été adopté, prescrivant les usages funéraires.

La loi du 19 décembre 2008, relative à la législation funéraire, imposait aux communes de plus de 2 000 habitants de disposer à compter du 1er janvier 2013, dans leur cimetière communal, d'un espace cinéraire, d'un ossuaire et d'un caveau communal. C'est chose faite pour Ondres, qui avec l'aide du cabinet d'architecture Labadie, a mis aux normes son cimetière. Profitant de ces travaux, les conditions d'accessibilité ont été améliorées et un abri a été construit à l'entrée. Un règlement de fonctionnement du cimetière a également été élaboré afin, notamment, de mieux contrôler les travaux effectués par les entreprises funéraires. Celles-ci seront désormais obligées de signaler toute intervention si elles veulent accéder avec un véhicule dans le cimetière. Car, désormais, seul le portillon sera laissé ouvert et ce, seulement en journée, avec des horaires précis (8h-18h ou 8h-19h selon les saisons) grâce à un système de fermeture à gâche électrique. Les administrés souhaitant se renseigner sur les concessions de terrains, columbariums ou cavurnes doivent s'adresser au service de l'état civil de la mairie. ■

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1ER MARS 2013

L'ensemble des délibérations est affiché en mairie et disponible sur le site internet municipal. Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes.

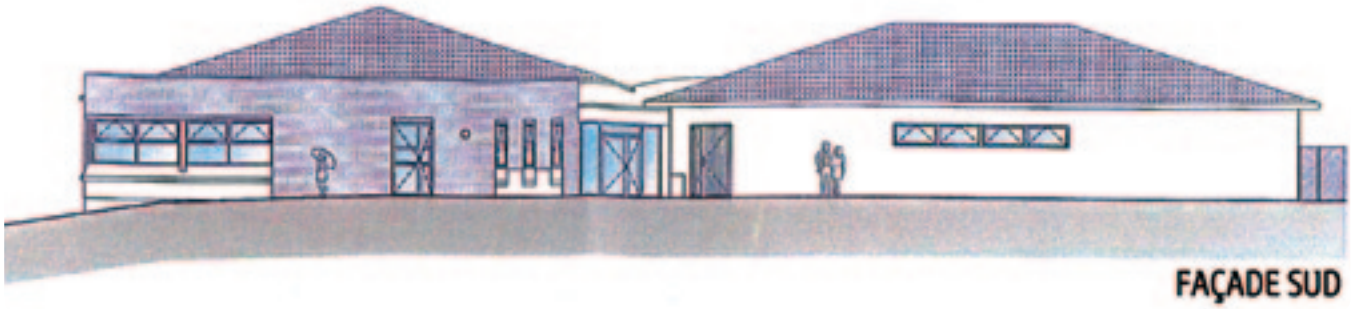
FAÇADE SUD

1 Extension de l'école maternelle : approbation de l'avant-projet sommaire

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le dossier avant-projet- sommaire relatif à l'extension de l'école maternelle, établi par le Cabinet LABADIE SOUPRE Architecture, dont le montant prévisionnel s'élève à 535 808 € TTC,
- **SOLLICITE** auprès des services de l'État, du Conseil général des Landes et tout organisme, une aide financière pour la réalisation de ce projet,

Avec le vote approuvant l'avant-projet sommaire, c'est une nouvelle étape qui vient d'être franchie pour le projet d'extension de l'école maternelle.
Les premiers plans de l'architecte ont été présentés et retravaillés avec les enseignants et les parents d'élèves. Ainsi, l'extension porte sur la création de deux salles de classe, d'une salle de repos, de sanitaires et de locaux techniques et de rangement, pour une surface de plancher approximative de 280 m² environ. Désormais, le maître d'œuvre va pouvoir finaliser le projet, afin que la commune puisse recruter les entreprises qui réaliseront les travaux. ■

2 Convention de partenariat avec l'Association d'Aide Familiale et Sociale.

Après en avoir délibéré le Conseil municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la convention de partenariat 2013 entre la commune d'Ondres et l'Association d'Aide Familiale et Sociale et notamment le versement d'une participation financière au titre de la crèche familiale et du relais assistantes maternelle.

La commune d'Ondres adhère depuis plusieurs années à l'Association d'Aide Familiale et Sociale de Bayonne. Cette association a pour objet d'assurer un service de crèche familiale et de relais assistantes maternelles. Ce service est complémentaire à celui offert par la Maison de la Petite Enfance. Il permet notamment de répondre à certains besoins dits « atypiques » (comme les horaires de travail décalés des parents).
La commune s'engage à participer à hauteur d'environ 23 000 € par an au fonctionnement de cette association. Cette subvention permet de réduire le coût horaire pour les familles ondraises d'1,20 € et d'améliorer la qualité du service rendu aux familles. ■

Souffrance, silence

Christian Cladères, notre collègue conseiller municipal, Chantal son épouse, Laurence leur fille, Sébastien leur fils, Théo, ont accompagné Olivier pour son dernier voyage. Souffrance et silence, deux mots, bien pauvres... Les seuls pourtant que l'on peut prononcer.

À Christian Cladères, à toute sa famille, les condoléances attristées du Conseil municipal et, à travers lui, celles de la population.

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MARS 2013

L'ensemble des délibérations est affiché en mairie et disponible sur le site internet municipal. Lors de ce conseil, les élus ont pris entre autres, les décisions suivantes.

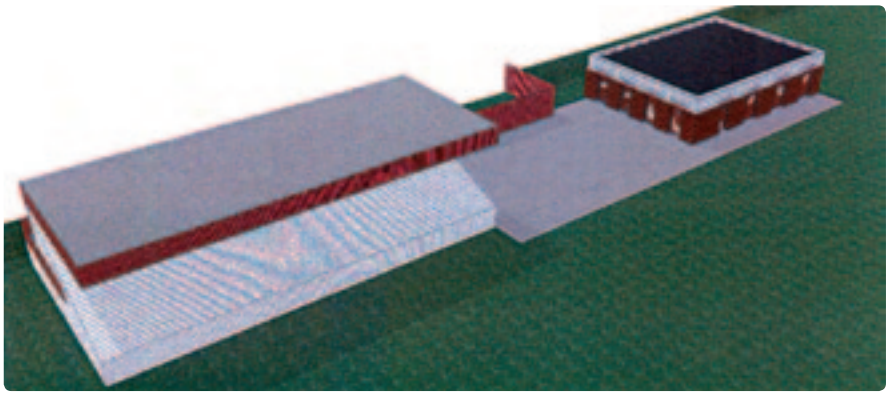

1 Vestiaires sportifs du stade municipal : approbation du dossier esquisse.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,
- **APPROUVE** le dossier esquisse relatif à la construction de vestiaires sportifs au stade municipal, établi par la SARL C&A Architecte, dont le montant prévisionnel s'élève à 184 580 € HT soit 220 758 € TTC,
- **SOLLICITE** auprès des services de l'État, du Conseil général des Landes et tout organisme, une aide financière pour la réalisation de ce projet.

Les vestiaires annexes du stade étant particulièrement vétustes, un nouveau local va être construit pour permettre d'accueillir dans de bonnes conditions les 400 jeunes de l'ASO qui fréquentent le stade. Ce nouveau bâtiment d'une surface de 96 m² comportera deux vestiaires douches, une infirmerie, un bureau, deux vestiaires arbitre et des toilettes publiques adaptées aux personnes à mobilité réduite. Il devrait être opérationnel pour le démarrage de la prochaine saison. ■

2 Maison de la nature - Approbation maîtrise d'œuvre.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,
- **APPROUVE** le principe de réaliser une Maison de la Nature sur la parcelle communale cadastrée section AB n° 45, en bordure du chemin de Pip,
- **DÉCIDE** de retenir la proposition de l'Atelier d'Architecture Sylvie CILLAIRE, Architecte DPLG, ci-annexée, pour une mission de maîtrise d'œuvre relative à la construction de la Maison de la Nature, pour un montant forfaitaire de 14 000 € HT soit 16 744 € TTC,

Les Ondrais sont attachés au patrimoine naturel de la commune et en particulier à sa forêt. Les activités pratiquées en forêt sont nombreuses : promenade, randonnée, course à pied, exploitation forestière, préservation environnementale, vélo, chasse, observation de la flore, de la faune… Or à la différence de nombreuses communes forestières, Ondres ne dispose pas d'une structure permettant de regrouper les associations communales en lien avec ce patrimoine naturel. C'est pourquoi les élus souhaitent créer un équipement qui permettra d'une part, aux membres de l'ACCA (association de chasse), de pouvoir bénéficier d'un local pour organiser leurs activités et d'autre part proposer des animations au public liées à la protection de la nature. Plusieurs organisations l'O.N.F. ou le Centre Permanent d'Initiative pour l'environnement Seignanx Adour ont manifesté leur intérêt pour un tel projet. Ce projet présente également un volet social, en effet la réalisation de cette structure se fera dans la cadre d'un chantier formation, mené par le Pôle Étude Recherche Formation basé à Tarnos. Ainsi, 12 stagiaires dont l'objectif est de valider une formation de Monteurs en Construction Bois, interviendront depuis la construction de l'ossature jusqu'aux plinthes. Ce projet sera localisé sur une parcelle communale située en bordure du chemin de Pip. Ce chantier débutera à l'automne 2013. ■

3 Projet de ZAC Habitat route de Saint-Martin-de-Seignanx : bilan de la concertation et dossier de création.

Après avoir entendu le bilan de la concertation et en avoir délibéré, le Conseil municipal par 19 voix pour et 4 voix contre ;
- **APPROUVE** le rapport tirant le bilan de la concertation,
- **APPROUVE** le dossier de création de la ZAC établi conformément aux dispositions de l'article R.311- 2 du Code de l'urbanisme.
- **APPROUVE** le nom de « ZAC des 3 Fontaines ».

Compte tenu du déficit de logements, en particulier sociaux, à Ondres et dans le Seignanx (2 000 demandes sont actuellement sans réponse), l'équipe municipale s'est attelée de manière ambitieuse à ce dossier. La commune n'ayant quasiment pas de foncier constructible, la solution est apparue sous la forme de Zone d'Aménagement Concertée. Cette procédure, certes longue (deux ans de concertation) a eu pour mérite les nombreux échanges menés avec les propriétaires des terrains, les riverains et l'ensemble de la population ondraise. Aujourd'hui la phase de concertation est terminée, elle a permis de faire évoluer le périmètre et le contenu urbain du projet. Il y a désormais une adhésion forte à ce projet de nouveau quartier respectueux de l'environnement où il fera bon vivre grâce à la présence des nombreux espaces verts, lieux et équipements publics. En 2013, ce nouveau quartier qui porte désormais un nom « Les 3 fontaines », va connaître une nouvelle étape importante, sa Déclaration d'Utilité Publique qui est attendue pour la fin d'année. ■

2013 : UN BUDGET STRUCTURANT POUR L'AVENIR D'ONDRES

Le budget 2013 vient s'inscrire dans une stratégie budgétaire pensée à l'échelle du mandat. Ce budget est remarquable à plus d'un titre.

- Il initie une série d'investissements promis aux Ondrais lors de la campagne électorale 2008.
- Certains de ces investissements vont permettre d'améliorer la qualité de vie à Ondres.
- Les autres vont favoriser le développement économique et touristique de la commune, source d'activités, d'emplois et de recettes fiscales autres que celles des ménages.
- Ces dépenses conséquentes pour la commune qui vont s'échelonner pendant 3 ans sont rendues possibles grâce au désendettement des années précédentes et surtout à la recherche de sources de financement alternatives aux impôts locaux.

Ainsi, le montant total du budget primitif s'élève à plus de 12 millions d'€ dont 7,5 millions pour assurer le fonctionnement de la commune et 4,5 millions consacrés à l'investissement. ■

Une recette exceptionnelle pour un budget hors normes

À Ondres comme dans toutes les communes françaises, avec près de 3,2 millions d'€ attendus, **les impôts locaux** sont la principale source de financement. Compte tenu de l'augmentation de la population, de celle des mutations de propriétés et des bons résultats attendus de la saison touristique 2013, cette recette devrait croître de 5 % par rapport à 2012.
En revanche, du fait de la crise des finances publiques, **les dotations de l'État** (1,9 millions d'€) vont stagner.
La vente de foncier communal est importante cette année (2,1 millions d'€), elle nous permet de financer des investissements conséquents de voirie et d'équipement public.
C'est en ce sens que l'on peut parler de **transformation de patrimoine communal**. Le patrimoine foncier devient du patrimoine bâti.
Les produits des services fournissent une recette complémentaire non négligeable à la commune (6 %). Il s'agit des encaissements liés aux locations de salles, aux services et aux coupes de bois. Ainsi les recettes de la commune, connaîtront cette année une augmentation conséquente qui va nous permettre de réaliser les importants investissements prévus.

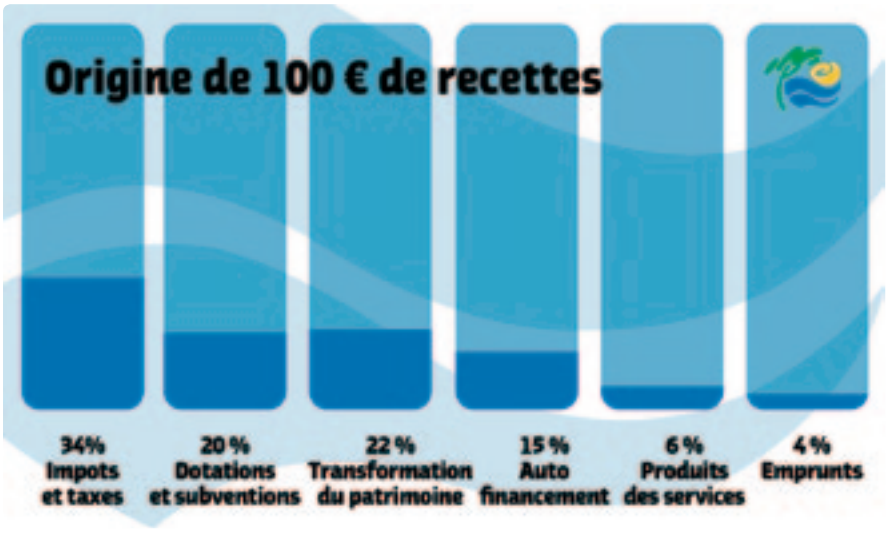

En cette période difficile pour beaucoup, il n'est pas envisageable d'augmenter la pression fiscale sur les ménages. C'est pourquoi nous avons fait le choix, pour la 4ème année consécutive de maintenir au même niveau les taux des impôts locaux.
Taxe d'habitation : 20,86 % ; foncier bâti : 31,613 % ; foncier non bâti : 60,35 %. De ce fait, la fiscalité qui pèse sur les ménages ondrais reste dans la moyenne départementale.

PRIORITÉ À LA VOIRIE, L'EMPLOI ET LE « BIEN VIVRE ENSEMBLE »

En 2013, des investissements importants vont être réalisés pour créer de nouveaux lieux publics destinés à favoriser les rencontres, les échanges, le partage et les solidarités.

Cette année un effort important (1 million d'€) va être consenti pour rénover la voirie qui appartient **au patrimoine communal.** À l'est de la commune, dans le cadre d'un ambitieux programme de voirie pensé avec la communauté de communes du Seignanx, nous allons commencer les travaux de réaménagement du chemin de Piron, de Choy et de la route de Beyres. Ce programme se poursuivra en 2014, par les chemins de Piron et Claous. Enfin, la circulation va être apaisée dans ce secteur d'Ondres et la part belle sera faite aux déplacements doux. Le patrimoine communal s'étoffant tous les ans, nous recrutons en 2013 un nouvel agent aux services techniques.

Comme tous les ans, **l'éducation et la jeunesse** resteront le premier poste de dépenses de fonctionnement, car l'avenir de nos enfants reste notre priorité. La semaine de 4,5 jours sera mise en œuvre dès septembre. Pour accompagner la croissance des effectifs, l'école maternelle va être agrandie sur site. De la Maison de la Petite Enfance, jusqu'aux différents accueils du Centre de loisirs qui affichent « complet », nous continuerons à améliorer la qualité des prestations rendues, en particulier grâce à une réorganisation des services et à une nouvelle embauche.

8 % du budget sont consacrés à **l'animation de la commune, la culture et aux associations.** Au centre-ville, nous allons démarrer les travaux de rénovation de l'ancienne poste pour la transformer en Maison pour tous. Ce nouvel équipement communal sera destiné aux associations et aux jeunes, mais il permettra aussi aux différentes formes de solidarité de s'exprimer. Au stade, en attendant « la Maison des sports », les nouveaux vestiaires seront livrés pour le démarrage de la prochaine saison. Au bout du chemin de Pip, le chantier de la Maison de la nature, commencera après l'été. Cet espace, au cœur de la partie boisée de la commune sera destiné aux associations en lien avec l'environnement et la chasse.

En 2012, l'action sociale de la commune a été en grande partie transférée au C.I.A.S. qui a proposé de nouveaux services aux Ondrais. C'est pourquoi, le budget communal consacré au C.C.A.S. a été réduit, sa mission se concentrant sur les aides complémentaires.

Nous dépenserons cette année 9 % du budget **pour favoriser l'activité touristique et donc l'emploi.** Les aménagements du plan plage vont démarrer après l'été et se poursuivre en 2014 et 2015. Ces investissements financés par l'activité touristique profitent aux touristes mais aussi aux Ondrais qui fréquentent la plage toute l'année. ■

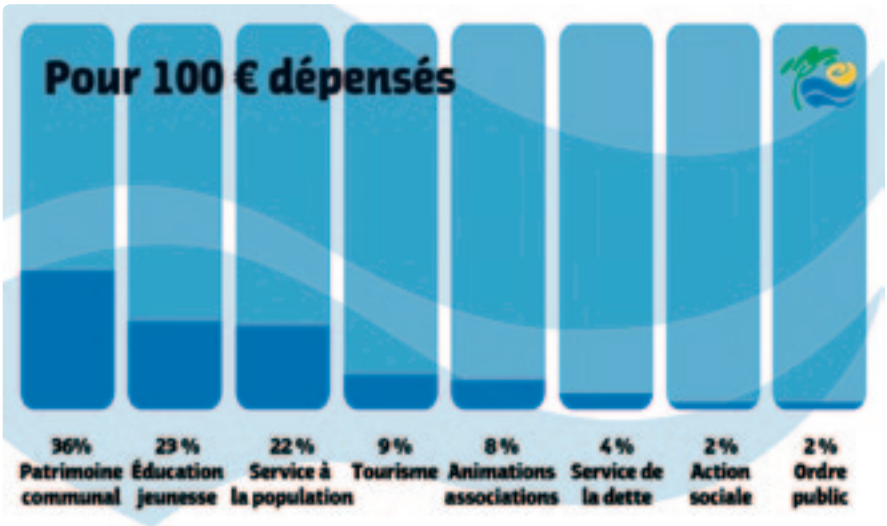

En conclusion, les constructions qui commencent cette année, participent au changement de dimension de la commune. Ondres passe du bourg où il fait bon vivre à la ville où, en plus de la qualité de vie, on trouve désormais des services publics renforcés, des lieux de loisirs, de culture, d'échanges, de rencontres et surtout où l'on travaille… Ces changements auront aussi à l'avenir un impact positif pour les finances de la commune ainsi que pour celles du Seignanx.

NOUVEAUX RYTHMES SCOLAIRES : ONDRES ADOPTE LA SEMAINE DE 4,5 JOURS

En Conseil municipal, le 29 mars dernier, le maire a communiqué la décision de la municipalité d'appliquer la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée de septembre 2013.

La réforme s'inscrit dans un projet global de refondation de l'école dont une des priorités est donnée à l'école primaire. Au cœur de ce dispositif : la mise en place d'une organisation du temps scolaire plus respectueuse des rythmes naturels des enfants et l'allègement de la journée d'enseignement avec une programmation des séquences d'enseignement aux moments où la faculté de concentration des élèves est la meilleure.

Le décret n°2013-77 du 24 janvier 2013, relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelle et élémentaire prévoit :

- un enseignement dispensé dans le cadre d'une semaine de 9 demi-journées incluant le mercredi matin ;
- 24 heures de classe par semaine durant 36 semaines ;
- une journée d'enseignement de 5h30 maximum et une demi-journée de 3h30 maximum ;
- la durée de la pause méridienne ne peut pas être inférieure à 1h30 ;
- des activités pédagogiques complémentaires, 36h par an, viendront s'ajouter aux 24h d'enseignement hebdomadaire, en remplacement de l'aide personnalisée. Elles seront assurées par les enseignants et ne relèvent pas du temps scolaire obligatoire pour les élèves ; elles nécessitent de recueillir l'accord des parents.
- l'ajout de 3h de classe le mercredi matin permettra d'alléger les autres journées en moyenne de 45 mn par rapport à leur durée actuelle.

La décision d'adopter ces nouveaux rythmes scolaires a été prise après de nombreuses réflexions et rencontres avec les enseignants et les parents d'élèves. À Ondres, un consensus s'est rapidement dégagé ce qui a permis d'élaborer une proposition d'emploi du temps, présentée aux représentants des parents d'élèves, au comité de pilotage du Projet éducatif territorial, puis approuvée par les conseils d'école. La concertation se poursuit en relation avec les familles qui ont reçu une note d'information et un questionnaire sur les rythmes scolaires.

Pour l'école maternelle, l'enseignement aura lieu du lundi au vendredi, le matin de 8 h 30 à 11 h 45, l'après-midi de 13h45 jusqu'à 15h45 et le mercredi de 8h30 à 11h45. Les activités pédagogiques complémentaires (ancien soutien) auront lieu de 11h45 à 12h15. Les nouvelles activités périscolaires se dérouleront de 15h45 à 16h30.

Pour l'école élémentaire, l'enseignement aura lieu du lundi au vendredi, le matin de 8h40 à 12h, l'après-midi de 13h45 jusqu'à 15h35 et le mercredi de 8h40 à 12h. Les activités pédagogiques complémentaires (ancien soutien) auront lieu de 15h35 à 16h20 les lundis et jeudis ou les mardis et vendredis. Les nouvelles activités périscolaires se dérouleront tous les jours de 15h35 à 16h20. Concernant le ramassage scolaire : aucune modification des horaires. Le mercredi matin le ramassage domicile-école sera assuré ; le mercredi midi, pas de ramassage, mais une garderie gratuite est proposée de 11h30 à 12h30.

Le mercredi, le service de restauration scolaire sera proposé aux enfants inscrits au Centre de loisirs pour l'après-midi. ■

Muriel O' Byrne, maire adjointe à l'éducation, précise le dispositif ondrais.

> Pourquoi la commune d'Ondres s'est-elle engagée pour 2013 ?

« Il existe à Ondres un climat favorable et avantageux car ici la concertation et l'ambition éducative sont une réalité déjà ancrée. En outre, cette réforme était réclamée par la FCPE comme par les enseignants depuis longtemps qui sont de surcroît volontaires pour y participer de manière active. Ajoutons à cela que depuis la signature du contrat éducatif local en 2003, la commune n'a eu de cesse de mettre en vie son projet éducatif local, via son comité de pilotage, toujours actif et dynamique, épaulé par une équipe d'animateurs professionnels et des ATSEM déjà très impliqués auprès des enfants qui en perçoivent le bénéfice ».

> Comment la réforme va-t-elle se mettre en place ?

« Les élus ont impulsé un travail permettant de construire le futur contenu pédagogique des nouvelles activités péri- scolaires proposées gratuitement aux enfants à la rentrée de septembre. Tous les partenaires du secteur éducatif participent à cette réflexion. L'objectif est d'assurer une cohésion entre les temps scolaires et périscolaires : nous enclenchons une vraie dynamique de co-éducation autour de valeurs partagées. Le groupe remettra fin mai son avant-projet. En juillet, toutes les actions éducatives auront été précisées. Dans les Landes, Ondres est une des communes les plus avancées dans la mise en œuvre de cette réforme ».

PÔLE COMMERCIAL : DÉBUT DU CHANTIER EN 2013

Massad Matar, le P.D.G. du groupe SODEC est venu, accompagné d'Yvan Otschapovski, directeur grand sud-ouest d'AUCHAN, pour l'annoncer lors d'une conférence de presse qui s'est tenue au siège de la communauté de communes du Seignanx : « les autorisations administratives sont obtenues, le chantier va pouvoir démarrer cette année ».

En effet, le groupe SODEC dispose désormais d'un permis de construire purgé des recours des tiers, d'une autorisation d'exploitation obtenue en Commission départementale puis nationale d'aménagement commercial.

Les principaux voyants sont « au vert » ! Il reste quelques détails administratifs à régler en particulier avec la direction régionale de l'archéologie et le chantier pourra démarrer. Les dirigeants de SODEC et AUCHAN sont confiants, les espaces de vente (un hypermarché, 15 magasins spécialisés et 130 boutiques) ouvriront en 2015.

Dans la période économique morose que nous traversons, voir arriver à Ondres un pôle commercial qui va créer à terme 1500 emplois est une excellente nouvelle pour la commune, le Seignanx, mais aussi pour l'ensemble du bassin de vie au nord de l'agglomération bayonnaise et pour le sud des Landes.

Pour le chantier ou l'exploitation du magasin, les P.D.G. des deux groupes se sont d'ailleurs engagés à favoriser l'emploi local en signant une charte sociale avec la Communauté de communes, le département des Landes et le Comité de Bassin d'Emploi du Seignanx. Ce dernier avec ses habituels partenaires, va mettre en place des formations afin de faciliter le recrutement local des futurs 400 salariés d'AUCHAN. Ce dispositif sera aussi à la disposition des autres enseignes qui intégreront au fil du temps le pôle commercial.

Avec ce pôle commercial, mais aussi avec le Parc d'Activités du Seignanx qui démarre à Souspesse à Saint-Martin, c'est le nouveau cœur économique de notre communauté qui se construit. C'est une mutation déterminante pour le Seignanx qui démarre, en particulier pour nos deux communes. ■

Le comité de bassin d'emploi (CBE), contact :

Centre municipal Albert Castets
Place Albert Castets
40220 TARNOS
Tél : 05 59 64 44 54
Fax : 05 59 64 44 55
Email : cbe@cbe-seignanx.com
www.cbe-seignanx.com

FESTIMAI, UN FESTIVAL À L'IMAGE DU SEIGNANX

Fidèle à sa démarche solidaire, ce festival invite tous les publics à découvrir dans chacune des huit communes, des spectacles accessibles et généreux, issus de nombreuses disciplines du spectacle vivant (chant, musique, théâtre et café-théâtre, cirque, ...).

LA GRANDE SOPHIE (Concert)
Samedi 27 avril 2013 à 20h30
Chapiteau, TARNOS

« Victoire de la Musique 2013, catégorie album de chansons »
Avec « la place du fantôme », la Grande Sophie explore d'autres identités encore, et trouve son équilibre à mi-chemin entre des éléments acoustiques - flûte, saxophone, orgue planant, harmonium indie, contrebasse, ocarina - et des synthétiseurs analogiques aux sonorités 70-80's, sur fond de rythmiques pop et de mélodies toujours aussi claires et inspirées.
Tarifs : 13 € adultes et 8 € 12/18 ans

CIE EIA - CAPAS (Cirque / Avignon 2012)
Vendredi 03 mai 2013 à 20h30
Mur à Gauche, ST LAURENT DE GOSSE

Petites querelles et jeux de cache-cache, Capas nous entraine dans un lieu convivial et familial, fait de rencontres chaleureuses et festives. Les arts du cirque se mêlent à la musique et à la danse dans ce spectacle plein de poésie et d'humour.
Tarifs : 8 € adultes et 5 € 12/18 ans

LES MAÎTRES TAMBOURS DU BURUNDI
(Musique du Monde)
Samedi 04 mai 2013 à 20h30
Chapiteau, BIARROTTE

Les bergers royaux du Burundi, venus de la République du même nom située au cœur de l'Afrique, sont LA référence en matière de percussions africaines. Un pur moment de communion.
Tarifs : 13 € adultes et 8 € 12/18 ans

D'IRQUE & FIEN
Le Carrousel des Moutons
(Arts du Cirque / Coup de cœur 2012)
Vendredi 10 mai 2013 à 20h30
Espace Jean Rameau, SAINT-MARTIN-DE-SEIGNANX

Sur une scène circulaire, le temps s'arrête pour laisser place aux rêves. D'Irque & Fien au pays des merveilles, deux artistes généreux qui nous entrainent doucement vers un monde de poésie. Un spectacle sans mot et qui laisse sans voix.
Tarifs : 8 € adultes, 5 € 12/18 ans, gratuit pour les -12 ans

CLAUDIA TAGBO (One Woman Show)
Samedi 11 mai 2013 à 20h30
Salle Capranie, ONDRES

« Rieuse, autoritaire mais avant tout charmeuse, elle incarne avec ses formes généreuses la femme libérée et indépendante du XXIe siècle... Un sprint d'une heure fait d'humour, de danse et de chant durant lequel Claudia déploie une énergie inégalée. Un vrai show à l'américaine. »
Tarifs : 13 € adultes et 8 € 12/18 ans

CIE DES GAVROCHES
Rutabagas Poils de Chat et Barbe à Papa
(Spectacle Jeune Public)
Samedi 18 mai 2013 à 15h30
Salle polyvalente, BIARROTTE

L'histoire de Madiba, cette sorcière malheureuse de ne pouvoir être méchante. Invitation au grand bal des Zélés. Pour être sacré, vous devrez réussir le sort de l'année. Attention, vous devez obligatoirement venir avec l'être aimé !
Gratuit, ouvert à tous.

L'ENVOLÉE LYRIQUE - Cosi Fan Tutte
(Concert - Chansons)
Dimanche 19 mai 2013 à 20h30
Salle polyvalente, BIAUDOS
Tarifs : 8 € adultes et 5 € 12/18 ans

WARREN ZAVATTA (One Man Show / Humour)
Samedi 25 mai 2013 à 20h30
Chapiteau, SAINT-BARTHÉLEMY

Spectaculaire drôle et caustique, Warren Zavatta met à mal, avec sincérité et humour, le « merveilleux » monde du Cirque dans lequel il a grandi à ses dépens. Ce romano des temps modernes ne renie rien, mais ose égratigner le monde du cirque. Délirant !
Tarifs : 8 € adultes et 5 € 12/18 ans

INCONNU À CETTE ADRESSE
Samedi 1er juin 2013 à 20h30
Salle Mosaïque, SAINT-ANDRÉ-DE-SEIGNANX

1932. Martin Schulse, un Allemand, et Max Eisenstein, un Juif américain, sont marchands de tableau en Californie. Ils sont aussi unis par des liens plus qu'affectueux - fraternels. Le premier décide de rentrer en Allemagne. C'est leur correspondance fictive entre 1932 et 1934 qui constitue ce petite livre inédit, écrit par une Américaine en 1938.

Réservations

- **À l'Office de tourisme** communautaire : **www.seignanx-tourisme.com**
- **Sur place** au guichet de l'Office de tourisme.
- **Par téléphone** au **05 59 45 19 19**.
- **Sur le réseau Ticketnet** (frais de location en sus) (Virgin, Leclerc, Auchan, Cora, Cultura) **0 892 390 100** (0.34 € TTC/min) - **www.ticketnet.fr**

DOSSIER : LA CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES

À NOTRE ÉCOUTE

Au rythme de ses éditions le magazine municipal consacre son dossier central aux projets de la ville, aux actions qui touchent le cœur de la vie communale et bien entendu à la vie associative. Il était donc naturel de s'arrêter aujourd'hui sur l'action de celle dont la délégation ondraise porte si haut l'étendard et transmet avec pugnacité les valeurs de la solidarité et de l'entraide populaire, j'ai nommé : la Confédération Syndicale des Familles.

C'est dans les années 30 qu'est née l'idée de défendre les droits des familles pour améliorer leurs conditions de vie, de se regrouper et d'unir ses forces pour faire face aux difficultés. En 1941 est apparu le Mouvement Populaire des Familles puis, après-guerre, se sont créées les Associations Familiales Ouvrières qui devinrent la CSF en 1959.

Depuis toujours, ses motifs sont tournés vers l'écoute, l'entraide mutuelle et le progrès social en aidant les individus tout en les responsabilisant. Faire avec et non pas faire pour... C'est tout le sens de la démarche de la CSF, organisation laïque et indépendante de tous mouvements politiques, syndicaux ou professionnels.

La CSF se bat au quotidien pour toutes les familles et agit dans de nombreux domaines pour la justice sociale et l'égalité devant les droits. Elle expose au niveau national ses interrogations, propositions et revendications décisives qui participent de fait à la transformation de notre société.

Voici donc un lieu privilégié d'écoute et de concertation qui occupera bientôt un rôle majeur dans le réaménagement prévu de l'ancienne poste en Maison pour tous, tant ses objectifs concordent avec les valeurs fondamentales qui fondent notre maison commune. ■

Bernard Corrihons,
maire d'Ondres

La Confédération Syndicale des Familles à Ondres existe depuis plus de 20 ans au cours desquels nous avons accompagné de nombreuses familles ondraises sur des problèmes de consommation, de logement, de surendettement, d'aide aux devoirs, de cours d'espagnol adultes !

Par ailleurs nous avons organisé de nombreuses réunions d'information sur la santé, les assurances, les notaires etc...

L'équipe s'est enrichie chaque année de nouveaux bénévoles et nous sommes tous prêts à vous entendre et vous accompagner dans les difficultés que vous pouvez rencontrer.

Chantal Martin,
la présidente.

À Ondres la CSF concentre ses efforts sur des secteurs clés de la vie des familles que sont la consommation, l'habitation ou encore l'éducation. À chacun de vos questionnements des spécialistes formés et expérimentés vous informent et peuvent agir à vos côtés.

LA DÉFENSE DES CONSOMMATEURS

Une action importante de la CSF se fait autour de l'information et de la défense des consommateurs. Des personnes d'Ondres ou des communes avoisinantes, en litige avec des sociétés ou des artisans suite à des achats ou des travaux, peuvent venir consulter. Des bénévoles spécialisés les aident dans le montage de leur dossier et dans le suivi des démarches afin de solutionner leurs problèmes.

Un exemple en 2012 (cas de malfaçons de travaux) :
Notre adhérent nous fait part des travaux de peinture sur sa maison. Quelques mois après la peinture se détachait du mur ainsi que sur les menuiseries. Après plusieurs courriers en recommandé avec accusé de réception et des appels téléphoniques, cet artisan n'a jamais voulu réparer les malfaçons. Il a fallu l'assigner devant le juge de proximité une première fois en sommant l'artisan de refaire les travaux, ce qu'il n'a jamais fait. Une seconde fois devant ce refus, nous sommes revenus avec l'adhérent au juge de proximité qui a condamné l'entreprise à 3 756 € en principal plus 300 € de dépens soit un total de : 4 056 € au profit de notre adhérent. L'intervention de l'huissier a été nécessaire pour récupérer cette somme. ■

COMMENT LA CSF PEUT-ELLE VOUS VENIR EN AIDE EN CAS DE SURENDETTEMENT ?

N'attendez pas que vos difficultés deviennent insurmontables : dès les premiers problèmes avec votre banque ou votre organisme de crédit, venez nous rencontrer, nous vous conseillerons en toute confidentialité.

Actuellement nous siégeons à la Commission de surendettement du département des Landes : elle est composée du préfet ou de son représentant, du directeur de la Banque de France, un représentant du Trésor Public, une personne représentant les banques et organismes de crédit, une personne de la CAF, une juriste et une personne représentant les consommateurs (CSF).
Préparation des dossiers, suivi des familles et démarches auprès des organismes financiers nécessitent une bonne connaissance du sujet et nous sommes tout à fait aptes à aider les familles concernées dans cette épreuve. ■

LES LITIGES EN MATIÈRE DE BAUX D'HABITATION

Vous êtes locataire, un litige vous oppose à votre bailleur, vous souhaitez régler ce problème à l'amiable : la CSF peut vous aider dans cette démarche.

Les compétences de la CDC sont les litiges de nature individuelle sur l'état des lieux, le dépôt de garantie, les charges locatives, les réparations locatives (travaux à la charge du locataire) ou la fixation du nouveau loyer.

La CSF siège à la Commission départementale de conciliation des Landes, en tant que représentant des locataires C'est une instance placée auprès du Préfet de chaque département composée à parts égales de représentants des bailleurs et des locataires. Son rôle est de rechercher ensemble une solution aux conflits qui opposent le locataire et son bailleur sans s'adresser au juge et permet d'éviter ainsi des recours devant les tribunaux. ■

L'ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF

La CSF se bat pour que l'école donne sa chance à tous les enfants. À l'heure actuelle, la CSF participe au Comité Éducatif Local piloté par la mairie d'Ondres avec les enseignants et les divers partenaires de l'école. Le secteur éducation de la CSF comporte le soutien scolaire, pour lequel elle a reçu un agrément de l'Éducation nationale, et l'aide à la parentalité.

Le soutien scolaire s'adresse aux élèves du primaire et du secondaire (jusqu'à la terminale) ; il est assuré par des étudiants ou des bénévoles de l'association sous forme de cours particuliers donnés au local de la CSF, en lien avec les enseignants et les parents. La demande de soutien s'accroît à partir de la 6ème, généralement le mercredi ou le samedi et pendant les vacances scolaires. Les matières concernées sont le plus souvent les maths, le français et l'anglais. Au cours de l'année scolaire 2012, 15 élèves ont pris des cours représentant environ 220 heures. Dix moniteurs les ont accompagnés avec des résultats très positifs.

Parentalité : le lieu d'accueil enfants parents « à petits pas »

Membre du comité de pilotage du contrat éducatif local de la ville d'Ondres, la CSF est partenaire d'un groupe de travail sur la parentalité. À travers le questionnement des familles, un besoin d'accompagnement des parents a été exprimé, de même que le besoin de rompre l'isolement des familles nouvellement arrivées sur le territoire. Ainsi a été proposée la création d'un lieu d'accueil enfants parents ouvert à tous, « à petits pas », dans les locaux de la Maison de la petite enfance. Depuis 2010, il accueille le jeudi matin, de 9h à 11h30, les enfants de moins de 3 ans, qui bénéficient d'un espace de jeu adapté à leur âge, accompagnés de leurs parents. Géré par la municipalité, il a comme partenaires la CAF, le Conseil général des Landes, la CSF (qui met à disposition deux bénévoles) et la MSA depuis 2011. Dix à quinze enfants en moyenne fréquentent régulièrement ce lieu et ont un réel plaisir à se retrouver chaque semaine. ■

L'ENSEIGNEMENT DE L'ESPAGNOL

Depuis bientôt vingt ans, la CSF propose aux adultes des ateliers d'espagnol. Ils ont lieu une fois par semaine, de septembre à juin en petits groupes. Les cours sont dispensés suivant trois niveaux :

- *principiantes* (débutants) : acquisition du b-a-ba avec progression grammaticale systématique.
- *intermedios* (intermédiaires). Consolidation des acquis de première année, révision de la conjugaison. Travaux de compréhension et d'expression orale et écrite.
- *confirmados* (confirmés) : lectures, débats, films, etc, sans oublier la correction des fautes de langue s'il y en a.

En résumé, découverte ou appropriation d'une langue et d'une culture dans une ambiance de convivialité et de bonne humeur. Les expériences gastronomiques (apéritifs, tapas…) font aussi souvent partie du programme ; parfois, un voyage « scolaire » s'organise… ■

LA PRÉVENTION EN MATIÈRE DE SANTÉ

Une convention a été signée entre le service prévention santé de la CPAM de Bayonne et la CSF dans le but d'informer les assurés et les aider à rester en bonne santé. Une première réunion animée par la CPAM a eu lieu en juin 2012 concernant les remboursements, le coup de pouce santé (dentition, vue, audition), les aides de la CPAM et la CMU, suivie d'une deuxième réunion en octobre 2012 sur la prévention sur le cancer du sein et colorectal. Des ateliers du « bien vieillir » ont également été mis en œuvre avec l'ASEPT (Association de santé d'éducation et de prévention sur les territoires). ■

CSF, antenne d'Ondres - 2, place Richard Feuillet - 40440 Ondres - Tél : 05 59 45 25 92
Permanences : lundi de 16h30 à 19h et les mardi, mercredi et vendredi de 9h à 12h

LE CARNAVAL D'ONDRES

La nouvelle formule inaugurée pour ce carnaval 2013 a séduit les nombreux participants. La météo a permis a tous de partager de bons moments conviviaux autour du pique-nique participatif et des différentes activités ludiques proposées (échasses, théâtre, jeux en bois, danses, etc.). Comme à l'habitude les protagonistes ont tous fait preuve d'imagination débordante pour se déguiser. En fin d'après-midi la section théâtre enfants a redoublé de talent pour lire

le jugement de Sieur San Pansar qui a connu un sort funeste comme les années précédentes. ■

La pinhèra de la Laguibe

...s'est sentie légère quand elle a enfourché son premier vélo bleu à pois blancs, loué en face de Dous Maynadyes, comme si elle avait conquis le grand prix de la dune, dopée par l'air frais et cette nouvelle saveur de liberté. Non mais vélo, quoi !

DU CÔTÉ DE L'AS ONDRES

Vide-grenier, le lundi 20 mai

De 8h à 18h au fronton municipal et au trinquet Larrendart.

Renseignements et inscriptions au 06 25 56 75 56 et 06 65 65 50 61.

La fête de l'école de rugby, samedi 1er juin

Rendez-vous au stade à partir de 14h pour des rencontres contre le BTS (-13 ans, -11 ans, -9ans).

Repas sous chapiteau à 19h avec retransmission sur grand écran de la finale du Top 14.

Inscriptions au repas auprès de Jean Saubes (06 30 07 14 89) et Éric Bordus (06 0193 09 15). ■

SUR LE TATAMI : LES BONS RÉSULTATS DU CSO (JUDO ET JU-JITSU)

Alors que la saison avance à grands pas et que les cours vont bon train, le CSO met à l'honneur sa section judo.

Tout d'abord, un grand bravo à Cynthia Abane, judokate formée au club, qui a reçu en début d'année des mains du président du comité départemental des Landes, son diplôme de ceinture noire lors d'une belle cérémonie à Dax

Pour ceux qui ont choisi de s'exprimer par la compétition, les résultats sont prometteurs et encourageants : les mini poussins Romain Camou, Rafaël Pastre, Paul Forsans, Mehdi Henry, Eneko Dufourg, Nikita Nijssen Serran, Milan Pujade, Louna Moreu, Pécastaing Ruben, les poussins Baptiste Hontabat, Quentin Stempfer, les benjamins Nathan Forsans, Paul Hervé et les minimes Loïc Boléa, Gabriel Labarthe se sont déplacés à Biarritz. Félicitations à eux car tous sont revenus avec une médaille.

Chez les benjamins, mention spéciale à Nijssen Serran Kosmo toujours très motivé et dont le palmarès est élogieux : 1er à Mourenx et Biarritz, 2ème à Bayonne, 5ème à Anglet et Hagetmau.

Lors des championnats des Landes minimes, Bixente Layan fait une belle prestation mais ne peut monter sur le podium tandis que Loïc Boléa et Gabriel Labarthe se classent 3èmes et se qualifient pour le championnat d'Aquitaine. À Lormont, dans une compétition d'un excellent niveau, ils ne parviennent pas à monter sur le podium.

Chez les juniors-séniors, nous avons trois judokas engagés sur le Circuit régional aquitain.

Nicolas Noël fait un bon tournoi mais ne se classe pas. Willy Landmann pour sa première saison de compétition se classe 7ème à Anglet et prend la médaille d'argent à Dax. Nicolas Rottier domine sa catégorie en -81 kg et rafle les deux médailles d'or en marquant 74 points ce qui le rapproche à grand pas de la ceinture noire.

Saluons le bon travail de l'ensemble des judokas ondrais qui s'entraîne avec assiduité et sérieux ce qui est une grande motivation pour les professeurs de judo ju-jitsu Cathy Menvielle Rollet et Jean-Pierre Rollet. ■

DERNIÈRES NOUVELLES D'ECLAT

Malgré le mauvais temps, les activités d'ECLAT ne se sont pas arrêtées. Les quillayres d'ECLAT, pourtant privés d'entraînement à cause du « plantier » inondé, sont allés battre leurs homologues de Aci Gasconha sur leurs terres, pour les fêtes d'Anglet : les deux équipes ont battu successivement les deux équipes angloyes, tout cela se terminant par un casse-croûte « a gusto », et en attendant la revanche pour le lundi des fêtes d'Ondres, peut-être sur le quiller du jardin public. Les joueurs ondrais: Michèle et Henri Lapeyre, Louis Vaissie, Gilbert Deladrec, Ghislaine El Khoury, J.Claude Loumagne. Arbitres : Micou Daramy et René Labeyrie. J.Pierre Larran et Michel Darriet, malades, n'avaient pu effectuer le déplacement. Chanteurs et musiciens ont aussi fait briller les couleurs d'ECLAT : la chorale gasconne Lous Esclatats a animé le Capitou de printemps de l'Académie Gasconne à Saint-Martin-de-Seignanx, les cantayres sont allés divertir les résidents de la maison de retraite L.Montot Ponsolle à Tarnos, la banda des Chaouche padère a joué pour encourager les hockeyeurs de l'Hormadi…Beaucoup d'Eclatés chanteurs, musiciens, cuisiniers, mais aussi les dançayres, puisque c'était le dernier dimanche du mois, se sont retrouvés le dimanche de Pâques pour proposer ou déguster une centaine d'omelettes pascales…

Prochain rendez-vous d'ECLAT : planter le Mai (en espérant qu'il durera plus longtemps que celui de 2012) et surtout fêter la Mayade le samedi 4 mai avec sa troisième soirée Cabaret qui proposera deux heures de spectacle avec des chanteurs du cru (et un invité « de luxe ») et des danseurs d'associations locales Dumba (danses africaines), Rebel Dancers (Country), ASTarnos (Free dance)… Mais nous en reparlerons. ■

Pour mieux connaître ECLAT, visiter son site :
http://eclat.hautetfort.com
Et celui de la banda :
http://chaouchepadere.hautetfort.com

LE FOYER D'ÉDUCATION POPULAIRE D'ONDRES

Section cyclos

Le temps pluvieux du trimestre passé a contrarié les sorties d'entraînement et douché l'enthousiasme de certains de nos sportifs ! Le totalisateur de kilomètres fait grise mine, il a du mal à dépasser les 500 km. Aussi le programme des randonnées est pour l'instant en souffrance dans l'attente d'une meilleure condition physique. Cela n'a pas empêché nos Cyclos de faire honneur aux délicieuses omelettes préparées par nos meilleurs spécialistes le lundi de Pâques, on a retrouvé ce jour-là un peloton plus fourni. Le samedi 20 avril, nos Cyclos renforcés par la section marche ont assuré la sécurité des courses organisées par ELA. À noter les changements d'horaires des sorties des mercredis et dimanches : R.V. 7h45 - Départ : 8h.

Section échasses et danses au sol

Forte de ses 50 membres très motivés, la saison estivale 2013 s'annonce très bien pour les Bergers du Seignanx ! Après une première sortie qui a eu lieu aux fêtes d'Anglet dans le cadre du carnaval, c'est l'atelier initiation échasses qui a connu son habituel grand succès lors du carnaval d'Ondres. Pour cet été, notre traditionnel fil rouge sera l'animation des marchés du terroir dans le Seignanx. Ensuite, des spectacles dans des villages vacances de la côte landaise seront aussi au programme, ainsi que le 1er festival folklorique dans le Seignanx qui aura lieu le dimanche 23 juin, avec la participation de groupes portugais. Échange culturel oblige, les Bergers du Seignanx sont sollicités pour aller au Portugal à la mi-août ! Pour tout renseignement : contactez Déborah au 06 88 29 10 54 ou cliquez sur : *http://lesbergersduseignanx.fr/*

Section théâtre

L'atelier théâtre adulte nous fait part du changement de responsable de section. Dorénavant Hélène Cluzel est remplacée par Stéphane Phelippeau, stephane.phelipeau133@orange.fr au 06 76 80 09 23.

L'atelier théâtre enfant

Vous avez peut-être constaté, malgré leurs déguisements, que les enfants ont lu « le jugement de San Pansar » lors du carnaval d'Ondres !

Sorties, voyages

Il reste encore des places pour les voyages en Corse du 15 au 22 juin 2013 et en Bretagne du 10 au 15 septembre 2013. Une journée dans le Béarn est également proposée le 15 mai. Tous les renseignements sont affichés au Foyer.

Section Yoga

« La vie est une vague » Y.B.
Le printemps est là et notre envie de nous réchauffer par les rayons de soleil aussi ! Nous avons le privilège d'être en bord de mer, c'est pourquoi la section yoga seniors du FEPO proposera à ses adhérents, dans le courant du mois de mai :
- une séance yoga à la plage, pour goûter au plaisir de respirer pleinement l'air marin et bénéficier des bienfaits de l'océan et de son énergie.

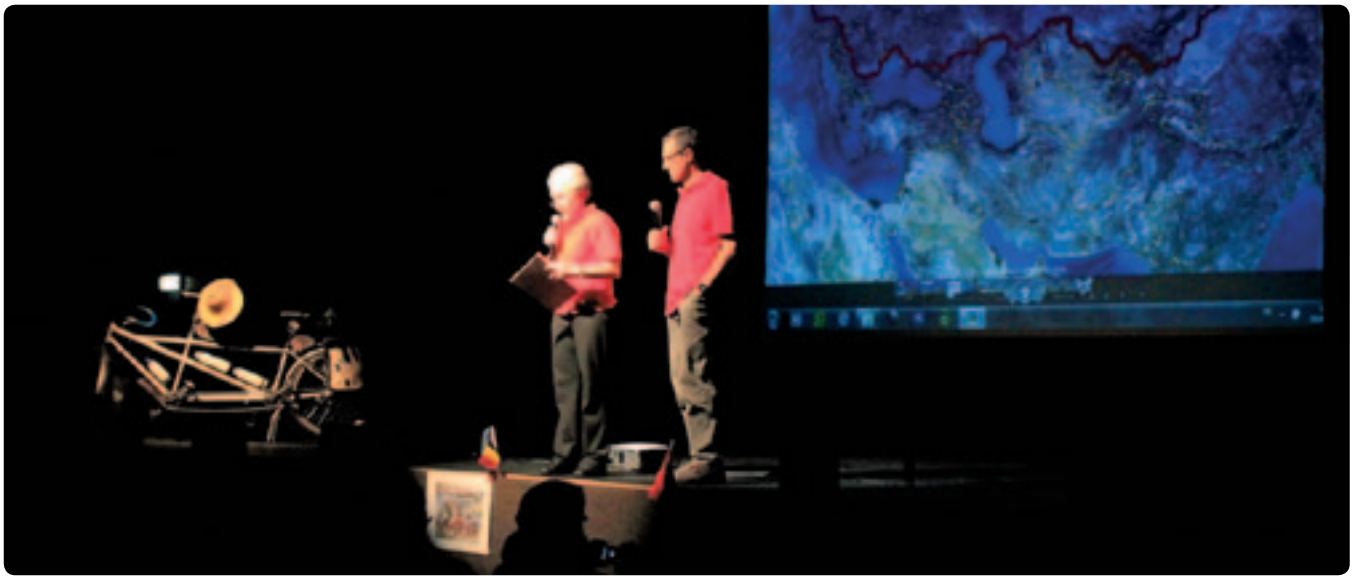

- une matinée « yoga et massage* assis », pour obtenir une détente profonde du haut du corps (dos, bras, crâne, visage) ainsi qu'un regain d'énergie, simple et rapide. Ces massages seront une entrée en matière pour poursuivre la matinée avec une pratique de postures de yoga avant la traditionnelle relaxation finale.

*massage bien-être non thérapeutique.

Soirée Pékin-Paris-Londres

Sous l'égide du FOYER, Mireille et Henri nous ont offert le 15 février dernier une « soirée diaporama », au cours de laquelle ils nous ont présenté les photos de leur périple extraordinaire de Pékin à Londres en 2012.
Par ces quelques lignes, Mireille et Henri tiennent à remercier le Foyer et la Municipalité de leurs concours, ce qui leur a permis de prolonger ainsi avec de nombreux amis les moments de découverte et de partage vécus au rythme de leurs coups de pédale sur le tandem de Pékin à Londres. Le FOYER remercie Mireille et Henri d'avoir permis à ses membres et amis de rappeler ce qui les unit : « partage et liens d'amitié »…

Spectacle letton

Le dimanche 24 mars à Ondres est arrivé un air frais venu de Lettonie. Le FOYER a organisé, à « Larrendart », l'accueil du groupe de danse folklorique « Dadzïsi » de Smiltene en Lettonie. Ce groupe était invité dans les Landes par l'association Solidarité Lettonie de Labenne. Ces trente jeunes danseurs venus du nord nous ont emportés dans un élan joyeux, rythmé de polkas, mazurkas bondissantes, et autres danses slaves pleines de charme, pour le plus grand bonheur de tous ! Le public chaleureux et conquis gardera avec beaucoup de plaisir le souvenir du passage de ces remarquables jeunes danseurs. ■

Et si le Foyer ouvrait une nouvelle section ?

Un adhérent du Foyer qui collectionne des postes de radio de la belle époque se propose de créer une nouvelle section au sein du Foyer qui regrouperait tous ceux qui s'intéressent à la radioélectricité ancienne. Vous avez dans votre grenier, dans un hangar ou à la cave un poste de radio ayant appartenu à vos parents ou grands-parents et que vous aimeriez faire rechanter et lui redonner une place qu'il mérite. Alors cette section est faite pour vous. Souvenez-vous de cet œil vert qui vous observait, des émissions culte de Zappy Max, de Pierre Bellemare, de son émission « vous êtes formidables », de Stéphane Pizella et son émission « les nuits du bout du monde » et de Max Meynier et son émission « les routiers sont sympas » … Que de souvenirs avec ces vieux postes ! Cette section se propose d'initier tous ceux qui voudraient connaître les mystères de la radio sans jamais avoir osé faire le premier pas. Jeunes et moins jeunes seront les bienvenus, pas de maths ou presque et plus tard vous pourrez dire : « la radio, c'est vraiment très simple » !

Afin de concrétiser la création de cette section « radio-club », veuillez nous faire part de votre intérêt. Pour toute précision complémentaire s'adresser à **Pierrot au 06 80 75 15 98.**

CELA S'EST PASSÉ À CAPRANIE

Debout sur le zinc, de la générosité poétique

Ils étaient à l'espace Capranie le 23 février dernier pour un concert haut en couleur. Ce sont plus de 400 spectateurs qui ont pu assister à ce rendez-vous musical. Debout sur le zinc, c'est avant tout une histoire d'amitiés et de rencontres de lycéens qui ont des choses à dire et une idée sur la manière de les exprimer. Cette énergie des débuts du groupe est toujours d'actualité et le concert donné à Ondres en est un exemple éclatant. Le public a été littéralement transporté par la générosité des artistes et la poésie des textes. Encore une fois l'espace Capranie se positionne comme un outil de défense et de promotion de la chanson française, cette chanson dans laquelle musique et textes se portent mutuellement pour offrir le meilleur des artistes.

Regards de Femmes, une savante alchimie

Le 9 mars, pour la journée internationale des femmes, entre l'expo photo consacrée aux femmes d'Ondres, la projection du film de Patric Jean sur la domination masculine et Isabelle Alonso sur scène, il y avait matière à interpeler les consciences ! Les portraits photographiques de Marie-Anne Michel et Dorothée Lubin furent naturellement appréciés des Ondrais. Jusqu'au 12 mai, ces derniers seront visibles dans le hall d'accueil de la mairie ainsi qu'à la bibliothèque municipale ou en ligne sur *www.femmes.ondres.fr* ■

JACQUES HIGELIN À CAPRANIE : LE RETOUR DU PRINTEMPS !

Jubilatoire, drôle, éblouissant, magistral ! Jacques Higelin a fait rugir de plaisir Capranie le 6 avril dernier. Un de ces concerts qui grave la mémoire à jamais parce que le burin du poète vous attrape les sillons, les aspire, les abreuve et sculpte devant vous un spectacle en tourbillon d'où personne n'est taillé pour sortir indemne.

C'est la marque de cet artiste d'exception. Il façonne le bonheur comme le bronze, dégoupille les mots, les arrache, les creuse, les brûle et les patine de félicité. C'est bien plus qu'un coup de chapeau, d'ailleurs nous étions tous à découvert, à poil, troublés par ce face à face que seule l'émotion sait dévêtir. Pas un galure n'a résisté ! Un sacré coup de bicorne également à toute l'équipe de techniciens locaux qui ne s'était pas ménagée depuis 6h le matin pour accomplir des prouesses et a permis de trouver ce subtil équilibre.
Entouré de musiciens visiblement dévorés par l'envie, Jacques a peut-être donné hier soir le véritable coup d'envoi de sa tournée. La magie était au rendez-vous, poussée par les timbres d'un nouvel album - Beau repaire - envoûtant et promis à une lumineuse destinée.

On retiendra tout : des intermèdes parcourus de soliloques célestes dont on ne se rassasiera jamais, à ces moments intimes sous les doigts d'un piano, d'une guitare ou d'un accordéon totalement subjuguants. Chaque bouchée, nourrie par cette voix si singulière et toujours aussi perforante, fut partagée jusqu'au dernier souffle par un public fusionnel qui attendait impatiemment, « *seul, le retour des beaux jours et de la saison des amours champêtres* ».
Merci Jacques, c'est le plus beau de tous les printemps. ■

LA BIBLIOTHÈQUE
À L'HEURE DU NUMÉRIQUE

Le département des Landes a lancé le 1er mars dernier une médiathèque numérique, offre complémentaire et ticket d'entrée en ligne vers le réseau des 120 médiathèques et bibliothèques de son territoire.

Via le site internet medialandes.org, les 35 000 usagers peuvent désormais accéder gratuitement à de très nombreux ouvrages, vidéos et musiques, une première nationale à l'échelle d'un département.

Se connecter

Il suffit pour cela d'obtenir auprès de la bibliothèque d'Ondres un identifiant et un mot de passe pour accéder aux ressources qui vous intéressent. Si vous ne disposez pas encore d'identifiant, vous pouvez le demander en contactant votre bibliothèque. Sont ainsi rendus accessibles près de 6 millions de titres musicaux, 5 000 films documentaires, courts et longs métrages en streaming, des ouvrages parus en édition numérique, 3000 BD à feuilleter, des livres audios, 300 titres de presse et magazines, une série de dictionnaires, des vidéos de l'Université de tous les savoirs et toute une palette d'autoformation (code de la route, langue étrangère) qui a vocation à s'élargir… À découvrir aussi, un espace sécurisé, réservé aux enfants de moins de dix ans, qui leur est entièrement dédié. Découvrez, écoutez, enrichissez-vous !

En pratique

Chaque adhérent dispose d'un forfait de cinq documents consultables (à durée variable en fonction des documents choisis). Ces documents sont identifiables grâce à un bandeau « Forfait ». Tous les documents sont en accès libre et gratuit. Pour plus d'informations, rendez-vous à votre bibliothèque pour découvrir ce nouveau service et vous initier. ■

Les horaires

Mardi : 16h30-19h
Mercredi : 10h-12h et 14h-17h
Jeudi : 16h30-18h
Vendredi : 16h30-18h
Samedi : 10h-12h

Nouveau

Mieux vivre sa vie (couple, sexualité, thérapies, enfants, bien-être), nous y aspirons tous ! La bibliothèque vient de s'abonner à Psychologies, magazine de bien-être et de développement personnel. D'autres magazines sont également à votre disposition : Géo magazine, Pyrénées magazine, Terre sauvage, l'école des parents, la maison écologique.

Livres en gros caractères

Pour ceux qui éprouvent le besoin de repos, qui sont fatigués de leur journée, les livres à gros caractères offrent un confort optimal de lecture, pour une meilleure lisibilité. Un rayon spécial leur est consacré à la bibliothèque, on y trouve des romans, des romans policiers, des romans de terroir… ■

BIBLIOTHÈQUE NOUVEAUTÉS AVRIL

> ROMANS

Je vais mieux / David FOENKINOS
Heureux les heureux / Yasmina REZA
Dans l'empire des ténèbres
Liao YIWU
Confessions d'une accro du shopping
Sophie KINSELLA
Demain / Guillaume MUSSO
Un sentiment plus fort que la peur
Marc LEVY
06h41 / Jean-Philippe BLONDEL
Une fille qui danse / Julien BARNES
Et rester vivant / J. Philippe BLONDEL
Le journal intime de l'arbre
Didier VAN CAUWELAERT
Fleur de tonnerre / Jean TEULE
Comment trouver l'amour
à cinquante ans quand on est parisienne
Pascal MORIN
Le flûtiste invisible / Philippe LABRO
Indigo / Catherine CUSSET
La première chose qu'on regarde
Grégoire DELCOURT
Un homme effacé / Alexandre POSTEL

> ROMANS POLICIERS

Des clous dans le cœur
Danielle THIERY
Code salamandre / Samuel DELAGE
Etranges rivages / Arnaldur INDIDRASON
L'incendiaire / Jon Hallur STEFANSSON

> DOCUMENTAIRES

Dictionnaire historique des Landes
Philippe SOUSSIEUX
Agissons avant qu'il ne soit trop tard
Imam Hassen CHALGOUMI -
David PUJADAS
Immigrés de force : les travailleurs
indochinois en France
Pierre DAUM Femen / Galia ACKERMAN

> POUR LES JEUNES

Hunger games, tome 2 : l'embrasement
Suzanne Collins
Hunger games, tome 3 : la révolte
Suzanne Collins

ENTRE LAS AIGAS
(Euntre leus aygues)

L'origina deus noms de las comunas

LO GASCON EN PARTAGE
(Lou gascoun eun partatdye)

Deu senhans e deu baish-ador

Lo lop deu bòsc d'Ostana, le loup du bois d'Ostana.
© Jaumeta Beauzetie

ENTRE LAS AIGAS
Lo conde de la volp e deu lop.

Abans-díser: *Que contunham la nòsta seria de condes de per nòste dab un condilhon de l'auta part d'Occitania, la Hauta Val Pò, au Pèmont italian, que lo cónsol deu vilatge d'Ostana, lo Giacomo Lombardo, e m'a hèit passar… dab ua demanda de bessoatge entre la soa comuna e Ondres. E se's podè realizar ?*

La volp e lo lop qu'avèn decidit d'anar panar la pèth de la lèit a la bòrda deu Janin. Qu'entrèn dens la cava, e que comencèn de lecar la bonicaria au pegar. A bèths còps, la volp qu'ensajava de tornar passar preu trauc per on èran entrats, mentre que lo lop e contunhava de lecar… e d'engraishar.

Quan comencèn a enténer pas, la volp que s'escapè preu trauc, quan lo lop s'i damorè gahat, e lo bordèr que se'u truquè. La volp, en véder aquò, qu'arrihanhava talament que tombè dens un plaish de sègas, e que'n sortí tota esgarrauchada.

Quan lo lop se la tornè trobar, acera que'u condè qu'èra estada pataquejada. Alavetz, lo lop, a maugrat d'estar abladat, que se la carguè sus las espatlas e que se la portè a la cana… mentre que la volp e se n'arridè, com ac podetz créder. ■

Miquèu BARIS,
GASCON LANAS (Gascoun Lanes)

LEXIC

abans-díser (abans-dise) : avant-propos
abladar (abladat) : roué de coups
ac (at) : le (pronom complément neutre)
aceth / acera (aceut / aceure) : celui-ci
alavetz (alabeuts) : alors
anar (ana) : aller
aquò (aquo) : cela
arríder (arride) : rire
arrihanhar (arrihagna) : ricaner
aut(a) (aout / aoute)) : autre
bessoatge (beussouatdye) : jumelage
bonicaria (bouniquerie) : gourmandise
bòrda (borde) : ferme
bordèr (bourdè) : fermier
cana (cane) : terrier
cava (cabe) : cave
cargar (carga) : charger
com (coum) : comme
començar (coumeunça) : commencer
comuna (coumune) : commune
conde (counde) : conte
condilhon (coundilloun) : petit conte
cónsol (counse) : maire
contunhar (countugna) : continuer
créder (creude) : croire
dab (dap) : avec
damorar (damoura) : rester
decidir (deucidi) : décider
demanda (demande) : demande
dens (deuns) : dans
engraishar (eungracha) : engraisser
ensajar (eunsaya) : essayer
entrar (euntra) : entrer
èran (èren) : ils étaient
escapar (euscapa) : échapper
esgarrauchar (eusgarraoutya) : écorcher
espatlas (euspalles) : épaules
gahar (gaha) : attraper, coincer
har (ha) : faire
italian(a) (italian) : italien
haut(a) (haout) : haut(e)
lecar / lacar (laca) : lécher
lèit (la) (le lèyt) : le lait
lop (loup) : loup
maugrat (a) (a maougrat) : malgré
mentre que (meuntre que) : pendant que
nòste (per) (peur noste) : chez nous
Occitania(ouccitanie) : Occitanie
panar (pana) : voler
part (part) : partie, côté
pas (un) (ün pas) : un pas
passar (passa) : passer
pataquejar (pataqueuya) : battre
pegar (peuga) : cruche, pot de lait
Pèmont (Pèmoun) : Piémont
per on (peur oun) : par où
pèth (pèt) : peau, crème du lait
plaish (plach) : haie
poder (poudeu) : pouvoir
quan (quén) : quand, lorsque, alors que
realisar (reualisa) : réaliser
sègas (las) (leus sègues) : ronces
seria(seurie) : série
sortir (sourti) : sortir
talament (teulemeun) : tellement
tombar (toumba) : tomber
tornar passar (tourna passa) : repasser
trauc (traouc) : trou
trobar (trouba) : trouver
trucar (truca) : frapper
Val Pò (Val Po) : vallée du Pô
véder (beude) : voir
vilatge (bilatdye) : village
volp (la) (le boup) : le renard

N. B. : En Français comme en Gascon, le verbe à l'infinitif prend un « r » final, mais celui-ci ne se prononce pas.

FÊTES D'ONDRES

Elles se dérouleront le dernier WE de juin (les 28, 29, 30 juin et 1er juillet) organisées par Anim'Ondres en partenariat avec la commune. Comme il est de coutume, au mois de mai, le comité des fêtes fera le tour des habitations pour distribuer son programme et recueillir votre participation. Merci de leur réserver le meilleur accueil. ■

« L'EAU DANS NOS VIES, L'EAU DANS NOS VILLES », SPECTACLE À ONDRES LE VENDREDI 24 MAI

En clôture du cycle rencontres sur l'eau, organisé sur tout son territoire depuis fin mars 2013, le SIAEP vous invite à Capranie, vendredi 24 mai à partir de 18h (entrée libre). Au programme : exposition et autres démonstrations artistiques, sculpture, musique, écriture, peinture, contes , marionnettes et jeux : l'eau et l'art mêlés sous toutes leurs formes.

- « Produisons l'eau » présenté par les élèves d'Ondres.
- À partir de 19h30, Impr'Eau par la troupe d'Improvisation Éthique : improvisation sur des sujets libres et débats avec les acteurs locaux de l'eau.

Pour plus de renseignements, le SIAEP vous répond au 05 59 20 95 05 ou contact @ siaep-eau.fr ■

LE THÉÂTRE DANS TOUS SES ÉTATS...

Le service culturel de la ville d'Ondres proposera une semaine théâtrale du 2 au 7 juin à l'Espace Capranie. Bien plus qu'un énième festival de théâtre, cette semaine est conçue comme un carrefour des différentes pratiques et approches de cet art sur notre ville. Outil d'éducation, espace de loisirs et de lien social, moyen d'expression et de revendication, le théâtre revêt des formes et touche des publics très différents. Le FEPO, la compagnie Ezec Lefloc'h et la compagnie Hecho en casa, partenaires de cette opération, nous proposeront plusieurs spectacles tout au long de la semaine. Vous trouverez prochainement sur le site de la ville (www.ondres.fr) le détail de la programmation. Un grand coup de chapeau à tous les comédiens, amateurs ou professionnels pour cette belle initiative. ■

MAI

Samedi 4
Mayade et soirée cabaret
Capranie 20h // ECLAT

Samedi 11
Claudia Tagbo
Capranie 20h30 // FESTIMAI

Mercredi 15
The Wackids
Centre de loisirs 15h30 // FESTIMAI

Lundi 20
Vide-grenier
Fronton et Larrendart // AS ONDRES

Vendredi 24
Quand l'eau parle de l'eau
Capranie 18h // SIAEP

JUIN

Samedi 1ER
Repas de l'ACCA
Dous MAynadyes // ACCA

Samedi 1ER
Fête de l'école de rugby
Stade municipal 14h // AS ONDRES

Du 4 au 7
Semaine du théâtre
Capranie // MAIRIE

Vendredi 7
Fête du Centre de loisirs
Centre de loisirs 17h // MAIRIE

Samedi 8
Spectacle de danse
Capranie 20h // CSO

Samedi 15
Soirée country
Capranie // REBEL DANCERS

Samedi 22
Fête des écoles
Larrendart // ECOLES

Dimanche 23
Fête de la musique
Capranie 16h // ECLAT

INVITATION AU REPAS DES ANCIENS, SAMEDI 29 JUIN À 12 H - SALLE CAPRANIE

Ce repas s'adresse à toutes les personnes de plus de 65 ans demeurant à Ondres. C'est un grand moment convivial qui fait partie intégrante des fêtes du village. Si vous désirez y participer, vous êtes invités à renvoyer le coupon ci-dessous à la mairie d'Ondres avant le 15 juin prochain. Si vous avez des difficultés de déplacement, faites-le nous savoir, nous pourrons venir vous chercher. ■

M./Mme : .....

Adresse : .....

Nombre de personnes participant au repas .....

Faut-il venir vous chercher ? : ❑ **Oui** ❑ **Non**

AGENDA NATURE
proposé par le CPIE du Seignanx

Mercredi 15 mai / LA CUISINE DES PLANTES SAUVAGES

Atelier animé par Stéphane Martineau de 10h à 17h. Balade dans la nature à la découverte des plantes comestibles. Cueillette, cuisine et dégustation pour le goûter.

Samedi 18 mai / DÉCOUVERTE DES BARTHES DE DAX

Découverte des barthes de l'Adour de la commune de Dax à la recherche de la faune et de la flore qui peuplent ces zones humides.

Dimanche 2 juin / BALADE EN CANOË SUR L'ADOUR

Sortie en partenariat avec 2X Aventures. De Saubusse à Pey, une balade en canoë d'une heure pour découvrir la faune et la flore des berges et bien plus encore.

Mercredi 5 juin
À LA RENCONTRE DE L'OCÉAN ET DU LITTORAL

Cheminement et découverte autour des thèmes du littoral : biodiversité, océan mondial, océan atlantique, plage, impact des activités humaines et écoresponsabilité au quotidien.

Vendredi 7 juin
ATELIER PHOTO - MODULE 1

Martine Chenais, auteur photographe, nous propose un « atelier du regard : voir, choisir, montrer ». Le sujet est la photographie de paysage, le regard porté sur la nature.

Mercredi 12 juin / VISITE D'UNE EXPLOITATION AGRICOLE BIO

Venez découvrir les Jardins de Castelnau à St-Jean-de-Marsacq. Visite d'une exploitation de légumes biologiques et rencontre avec les maraîchers.

Mercredi 19 juin / LES TRÉSORS CACHÉS DU SEIGNANX : L'ARRIÈRE-DUNE LITTORALE

Découvrez l'un des trésors cachés du Seignanx : l'arrière-dune littorale, un endroit méconnu, qui recèle une forte biodiversité et un paysage atypique.

DES DAHLIAS DANS LE COSMOS !

Passé de mode ces dernières années par vulgarisation excessive sinon pour des motifs inesthétiques comme d'étranges accords voire pas d'association du tout, le dahlia revient en force, non parce que son tubercule serait comestible (!) mais pour ses réelles qualités ornementales, sa très longue floraison et sa résistance à la sécheresse.

Le dahlia rouge « vulcan », variété choisie par l'équipe des espaces verts.

Cette introduction faite, on aura compris que le dahlia ne se cultive pas isolément ou en touffes mais qu'il excelle à relever l'harmonie d'une plate-bande et que sa grâce exige plutôt une délicate modération.
C'est dans cet esprit que vous le verrez s'épanouir cet été en centre-ville et que le service des espaces verts nous glisse cette alléchante proposition : créer à peu de frais un joli massif à base de cosmos que l'on piquera de quelques dahlias à grande fleurs. Attention : l'effet ne sera pleinement réussi que si les couleurs respectent également un certain équilibre. En l'occurrence, on jouera sur des contrastes clairs obscurs, assez tendance, soit avec des dahlias rouges foncés sur des cosmos blancs ou des dahlias clairs ou blancs bicolores en camaïeu sur du pourpre ou violet. L'art sera de marier les couleurs et la large gamme de coloris disponibles chez ces deux espèces autorisera toutes les affinités.
Pour la mise en œuvre, rien de plus simple : les cosmos se sèment dès le mois d'avril jusqu'à l'été. On les trouve aussi en godets et, tout comme les dahlias ils se plaisent également en pots ou en jardinière. Les bulbes, quant à eux, seront déposés à 10 cm de profondeur et recouverts de terreau. Ils pourront rester en terre tout l'hiver - sous notre climat - ou seront prélevés et mis à l'abri au sec.
À Ondres, cette association fleurira de juin à octobre dans les massifs de la ville, mais chez vous, elle s'épanouira délicieusement jusqu'aux gelées sans précautions particulières, avec, au surplus, la promesse de confectionner d'agréables bouquets. ■

EN SORTANT DU SEIGNANX...

Les 4 et 5 mai : les floralies de Garein (40), marché aux fleurs et marché artisanal, tél : 05 58 51 41 65.

Les 11 et 12 mai : Ra.Na.Pe.Co à Gaujacq (40), foire aux plantes originales dans le cadre privilégié du château et plantarium de Gaujacq. Tél : 05 58 89 24 22 - http://www.thoby.com

Les 1er et 2 juin : troc de plantes de l'association Las Callunas, dans le « jardin du chat qui s'en va tout seul » à Saint-Jean-de-Marsacq.

LES ENTREPRISES ONDRAISES IMPLIQUÉES DANS LE PROJET ÉCONOMIQUE COMMUNAUTAIRE

Le 8 avril dernier, le maire, Bernard Corrihons, et le conseiller régional Éric Guilloteau ont réuni les acteurs économiques de la commune pour faire un point sur les dossiers en cours et les mécanismes qui sont en jeu.

Au menu de cette rencontre : une présentation détaillée des projets d'avenir dans le Seignanx avec le souci d'apporter un éclairage sur l'ouverture des nouveaux axes de croissance impulsés par les politiques publiques. Concernant Ondres, les projets touristiques (plan plage, nouveau quartier touristique, future résidence), les financements et les plannings ont été précisés.

Le positionnement des hébergeurs et leurs axes de développement sont confortés : Ondres se dirige vers la classification « station touristique » et détient aujourd'hui, à elle seule, près d'un quart de l'offre écolabellisée en Aquitaine, un tour de force !
Visuellement, la carte économique du Seignanx a de quoi nourrir la confiance. Au sud comme au nord, la politique de préservation foncière porte ses fruits. Près de 20 ha sont offerts à la commercialisation sur l'ensemble des zones de Souspesse, Ambroise 4, l'Arriou et Labranère. Si l'on y ajoute le pôle commercial, le Seignanx débloque en réalité plus de 50 ha entièrement voués au développement économique.
Autre atout de ce plan de bataille : les prix. Dans les zones d'activités pré-citées, le foncier économique est libéré autour de 50 € le m², un peu plus pour les terrains qui profitent d'une visibilité immédiate. On est très loin des tarifs pratiqués dans le sud de l'agglomération dont l'attractivité a fondu. Avec la perspective de voir encore s'améliorer l'accessibilité de ces zones, on comprend qu'Ondres et ses voisines possèdent les clés d'un véritable levier économique qui se traduira à court terme par de nombreuses créations d'emplois. Tâche aux entrepreneurs locaux, qui sont prioritaires, de s'engager et prendre part à cette marche vers la croissance. ■

L'OFFICE DE TOURISME ENCLENCHE LA VITESSE SUPÉRIEURE

Jeudi 4 avril, l'Office de tourisme du Seignanx réunissait son assemblée générale, l'occasion de pointer les nouvelles réalisations et d'indiquer le cap.

Le système de classement des offices et ses dénominations vont changer en 2013 : les catégories remplaceront les anciennes étoiles et les critères d'attribution ont été réévalués. L'Office communautaire a anticipé cette évolution et vise déjà plus loin, c'est à dire la 1ère catégorie, objectif qui va de pair avec celui d'obtenir pour Ondres son classement en station touristique, un sésame qui serait amplement justifié. Pour le classement, il faudra rédiger un solide dossier et pour le label, il faudra passer par un audit externe indépendant : le plan d'actions, les bureaux ouverts plus de 300 jours par an, l'animation du réseau des professionnels du tourisme, la diffusion d'informations touristiques actualisées en trois langues, le personnel qualifié et formé aux nouvelles technologies,... sont autant de points qui seront contrôlés. Un simple coup d'œil sur le nouveau site internet de l'office permet déjà de mesurer le travail accompli. ■

www.seignanx-tourisme.com
www.facebook.com/OTSeignanx

L'union des commerçants d'Ondres est née

L'assemblée générale constitutive de l'union commerciale des commerçants et des artisans d'Ondres s'est déroulée le 2 avril 2013. Seize entreprises étaient présentes et quatre représentées. L'association portera la dénomination suivante : « UCA ONdres Y EST BIEN ».
Son premier bureau a été constitué, en voici la composition : Mme Brigitte André, présidente (institut de beauté et de bien être Blush Caramel), M. Christophe Blanc (vice-président, bar Larrendart), M. Yannick Poizat (vice-président, boucherie-charcuterie Oyharcabal), Mme Marylis Labèque (trésorière, Tout l'immobilier), Mme Delphine Aguttes (trésorière, Au Monde des Binocles), M. Franck Jouret (vice-trésorier, Tropical Influences), Mme Florine Sauvaire (vice-secrétaire, Anagalys), Mme Laure Dabadie-Joulia (vice-secrétaire, Bulles).
Le siège est sis au 25 chemin de Labas à Ondres. Contact : Mme Brigitte André au 05 59 45 35 99.

L'ÉTÉ APPROCHE...

Navette estivale gratuite

La navette gratuite vers la plage démarrera son service le samedi 6 juillet et le poursuivra jusqu'au dimanche 1er septembre, tous les jours de 11h à 20h, toutes les 10 mn (à partir de 10h le dimanche). Deux navettes sont en circulation. Une sur deux dessert le centre-bourg jusqu'au parking de l'école maternelle. Une navette supplémentaire les rejoint du 20 juillet au 18 août.

Baignade surveillée

La plage d'Ondres sera surveillée du samedi 15 juin au dimanche 8 septembre par six MNS civils auxquels se joindront trois CRS du 5 juillet au 1er septembre. Il est rappelé qu'en dehors des heures d'ouverture de surveillance, la baignade est interdite et dangereuse. ■

UN NOUVEAU SERVICE DE LOCATION DE VÉLOS

Route de la plage, en face de Dous Maynadyes et au croisement des pistes cyclables, a ouvert début avril un service de location de cycles : « 1vélo ». Leur allure se remarquera facilement sur les pistes : ils sont bleus à pois blancs !

1vélo est ouvert toute l'année sur réservation, par téléphone, d'avril à octobre les week-ends et jours fériés (de 9h30 à 12h et de 14h à 18h) et tous les jours en juillet-août de 9h à 19h.

Les tarifs varient de 5 à 9 € la ½ journée (de 6 à 11 € la journée) suivant les modèles et avec des tarifs dégressifs selon le nombre de journées (de 29 à 49 € la semaine).
À disposition : des vélos pour enfants, des « classics » 24 pouces, des VTT, des beach bikes, des remorques, des VTC et aussi des tandems.
Ils sont loués avec antivol et gilet fluorescent. Des accessoires supplémentaires tels que siège enfant, panier ou casque sont disponibles pour 1 € par jour. Les vélos sont remplacés en cas d'incident technique et peuvent être livrés sur votre lieu de résidence. Par ailleurs, les vélos peuvent être mis à disposition (sauf juillet et août et suivant disponibilité) des associations ondraises et des écoles, y compris casques et gilets. ■

Réservation au 07 62 56 65 98, e-mail : location@1velo.fr, plus d'infos : *www.1velo.fr*

DERNIÈRE DISTRIBUTION DE SACS POUBELLE

Une ultime date de distribution des sacs poubelle est fixée au lundi 13 mai de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30, aux ateliers municipaux, situés impasse Lagrange.
Attention : cette opération est destinée à celles et ceux qui ne sont pas venus lors de la première distribution du mois de mars. Le 13 mai, la distribution sera définitivement clôturée.
Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter directement aux ateliers municipaux munis d'un justificatif de domicile pour en bénéficier. ■

COLLECTE ET ENLÈVEMENT DE LA FERRAILLE

Rappel : l'enlèvement de la ferraille a lieu tous les premiers lundis de chaque mois par les services techniques communaux (ex : radiateurs, tables en fer, vieux outils en métal, machines à laver,..). Les dépôts se font devant l'entrée des résidences, en prévenant au préalable les services techniques (05 59 45 29 22). À noter qu'en cas de lundi férié, l'enlèvement est reporté au lundi de la semaine suivante.
Sinon, les deux déchetteries sont situées à Saint-Martin-de-Seignanx (ZA Ambroise II) et à Labenne (ZI de Berhouague). Horaires d'ouverture : du lundi au samedi (sauf jours fériés),
- en hiver : de 8h à 12h et de 13h15 à 18h ;
- en été : de 8h30 à 12h et de 13h15 à 18h30.

Le changement d'horaire des déchetteries se fait en même temps que le changement d'heure (passage à l'heure d'été et passage à l'heure d'hiver). ■

DÉJECTIONS CANINES : UN EFFORT PARTICULIER EST REQUIS

Ondres ville propre : plus qu'un slogan, cette considération est un gage de respect entre les citoyens et demeure une vertu à partager. La compagnie d'un animal est agréable et peut être valorisante quand son attention est l'estime du voisinage. De simples précautions évitent aussi d'ajouter des frais superflus à la collectivité. Propriétaires de chien : soyez aimables de maintenir la propreté et l'hygiène des espaces publics. Ondres vous en témoignera une bienveillante reconnaissance. ■

INFO CONSO

Qu'est-ce qu'un crédit renouvelable ?

C'est une « réserve » d'argent dont on peut disposer de manière fractionnée. Dès sa souscription, vous disposez librement du fonds qui n'est pas limité à un achat précis (différence avec le prêt affecté) ou dans le temps, ce qui constitue aussi le risque de ce crédit : le vendeur ou la banque n'ont pas à vérifier la solvabilité de l'emprunteur pour chaque achat.

Cartes de fidélité, de crédit et avantages commerciaux

Le crédit peut être lié à une carte de crédit, de fidélité ou non (dans ce dernier cas le versement du capital est effectué par virement ou par chèque auprès de l'emprunteur). Attention : vous n'avez aucune obligation de l'utiliser pour profiter d'un avantage commercial (rabais, promotion, etc) vous pouvez parfaitement payer au comptant tout en bénéficiant d'avantages.

Les remboursements

Dès que vous utilisez votre crédit, les mensualités prévues sont prélevées sur votre compte bancaire. Elles sont constituées du capital emprunté, des intérêts et de la cotisation d'assurance (en option). Les taux d'intérêts varient en fonction du montant emprunté. Plus la somme empruntée est petite, plus le taux d'intérêt est élevé (jusqu'à environ 20 % pour les prêts inférieurs à 3000 euros) ! Du fait de ces taux variables et parce que vous pouvez puiser dans la « réserve » à tout moment, il est impossible de déterminer à l'avance les mensualités de remboursement. C'est une des raisons de la dangerosité de ce crédit : il ne permet pas d'anticiper le niveau d'endettement.

Conseils :

- Veillez à regarder les taux d'intérêts (ce que va vous coûter le crédit) avant de vous engager.
- Préférez toujours le prêt personnel !

La Confédération Syndicale des Familles (CSF) vous accompagne pour toutes vos questions et litiges liés à la consommation.
Contact : 05 59 45 25 92
Permanences :
lundi de 16h30 à 19 h et les mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 12 h.

LES CANTONNIERS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Témoignage, par Charlot Carty

À Ondres comme dans les autres petites communes il n'y avait pas beaucoup de cantonniers. Un seul, après la guerre, Jean Paylan, rejoint et remplacé par Gayan, Chino et autres. Ils étaient connus de tout le monde, leur tâche principale était l'entretien des rigoles et fossés qui étaient tous à ciel ouvert. Les feuilles obstruaient les ponts empêchant l'écoulement des eaux qui souvent débordaient sur les chemins qui n'étaient pas goudronnés. Ils effectuaient aussi le fauchage des bas-côtés avec une faux, faute de désherbant ou de motofaucheuse, mais avec, dans certains quartiers, des équidés et bovidés en liberté qui pacageaient certaines qualités de verdure. Leur outillage n'était pas compliqué : râteaux, pelle, fourche, brouette, faux.

Ils entretenaient aussi le cimetière, la place publique et, l'hiver, sciaient et fendaient du bois à l'école, aidés quelquefois par les plus grands élèves durant la récréation. Ils assuraient aussi le rôle de garde-champêtre en portant quelques plis de la mairie chez leur destinataire.

Puis, avec l'évolution, leur nombre augmentait ainsi que les tâches toujours plus nombreuses à effectuer telles que, suite à l'achat d'un premier véhicule estafette, le service funéraire qui était assuré par es cantonniers. Ce véhicule servait également à transporter les jeunes basketteurs et à assurer des tâches pour les services d'entretien. Il était remisé dans la salle des fêtes car le premier garage-atelier a été construit dans les années 1980 derrière le syndicat agricole.

À Ondres comme un peu partout, les cantonniers ont été souvent les cibles privilégiées de quelques grincheux critiqueurs qui les ont toujours vu sans travailler, battre la faux très souvent l'été assis et à l'ombre, souvent appuyés sur le manche de la pelle, et aussi à côté des maisons où on tuait le cochon (il y avait du vin blanc ce jour-là). Malgré ces quelques critiques, ils ont quelquefois effectué des tâches ingrates sans attendre les remerciements ainsi que supporté les réflexions de quelques éternels mécontents.

Ils ont aussi répondu présent en dehors des heures de travail, dimanches et jours fériés, y compris pour remédier à certains problèmes imprévus.

Je vous laisse mesurer le changement qu'a connu cette profession comme bien d'autres avec des services techniques, aujourd'hui, qui nécessitent du personnel qualifié à tous les postes. Je laisserai le soin aux responsables de parler d'Henri Hureaux, notre jeune retraité, qui fait partie de ces indispensables au sein d'une collectivité. Électricien professionnel, pourvu de nombreuses connaissances en machinisme agricole et autres, il est de ceux qui ont participé efficacement dans cette période de transition. ■

HOMMAGE À HENRI HUREAUX, JEUNE RETRAITÉ COMMUNAL

« Henri Hureaux appartient à cette génération de travailleurs qui a connu les temps d'une vie active où l'on faisait parfois la double journée et sur qui la commune a toujours pu compter. Tout cela, sans doute, a fait que pour lui le service public était si naturel… Disponible, spontané, toujours prêt, de jour comme de nuit… Ondres lui doit beaucoup. Mais après tout rien que de très normal, car n'était-il pas déjà dans sa jeunesse toujours en première ligne ! C'est ici une riche et longue carrière que l'on souhaite célébrer, embrassant bien plus de métiers qu'une simple profession ne saurait résumer. Dans la marine on dirait que c'est l'apanage des bons timoniers, à Ondres on affirme que c'est celui des plus grands cantonniers. Merci Henri. » ■

Bernard CORRIHONS

ibt imprimerie boucau tarnos IMPRIM'VERT